

République française

Département du Lot

COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 15 novembre 2023

Membres en exercice :
10

Date de la convocation: 09/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE

Présents : 6

Présents : Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Yves BAISSAC, Olivianne BELKADI

Votants: 10

Pour: 10

Représentés: Laurence LUCOTTE par Olivianne BELKADI, Bruno WIDENMANN par Gérard DOREMUS, Malika BEAUDET par Gérard MAGNE, Sonia PAGES par Francis JAMMES

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Yves BAISSAC

Objet: Subvention pour l'Ecole d'Assier - activité piscine - DE_2023_5_7

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'école élémentaire d'Assier a proposé à ses élèves une activité piscine à nouveau cette année et qu'il est demandé aux communes d'aider au financement du bus pour le transport des élèves jusqu'à la piscine de Capdenac. Cette participation s'élève pour la commune à 14.90 €.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés

- de participer à hauteur de 14.90 € à l'activité piscine

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance
Yves BAISSAC

Le Maire,
Gérard MAGNÉ



Publication sur le site de la Mairie le : 12/12/2023



RF
SOUS PREFECTURE DE FIGEAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/11/2023
046-214000942-20231115-DE 2023 5 7 DE